



«In fine, les entreprises sont beaucoup mieux loties qu'avant»

Vice-Premier ministre et ministre de l'Économie, Etienne Schneider est satisfait de la situation économique qui s'améliore. Mais le patronat en veut plus. Le ministre se fâche.

Etienne Schneider estime, exemples à l'appui, que les entreprises ont été bien soutenues et ne comprend pas «l'acharnement» de la Fedil quant à la toujours délicate question de l'indexation.

Entretien avec notre journaliste Geneviève Montaigu

Êtes-vous satisfait du bilan de l'économie luxembourgeoise depuis votre prise de fonction au sein de ce gouvernement tricolore?

Etienne Schneider : Je dois justement faire ce bilan avec le Premier ministre tout à l'heure [mardi dernier]. Mais dans l'ensemble, oui, je suis satisfait. L'économie recommence à tourner et les différents secteurs, notamment celui de la logistique qui a fait un bond considérable ces derniers mois, participent au retour de la croissance qui tourne autour des 3 %. À ce niveau, nous sommes le bon élève au sein de l'Union européenne. D'autres signaux nous indiquent que cette amélioration touchera un peu tous les domaines d'activité. Le seul bémol concerne l'indexation des salaires et la position du patronat.

Justement, la Fedil a envoyé un courrier à tous ses membres afin qu'ils protestent contre la récente décision du gouvernement de réintroduire le système d'indexation automatique des salaires sans modulation. Comment avez-vous accueilli cette démarche?

Oui, Monsieur Dennewald [président de la Fédération des industriels du Luxembourg, Fedil] a envoyé une lettre préécrite à compléter par les membres de la Fedil. Je vais analyser de près la situation de toutes les sociétés qui vont renvoyer le courrier complété. D'un côté, je pense que si nous avons une discussion au niveau tripartite à ce propos et que la Fedil ne partage pas nos conclusions, un jour il faut tout simplement qu'elle accepte la situation : nous avions dit que le sujet était clos. De l'autre, nous avons prévu de mettre un certain nombre de choses en place en matière de compétitivité, dont certaines que nous avons réalisées et je vais faire le listing de tout ce que j'ai entrepris dans l'intérêt de la compétitivité depuis que j'ai repris les rênes du ministère de l'Économie.

Par exemple?

Je ne veux pas entrer dans les détails, mais je citerais par exemple les prix de l'énergie pour l'industrie. Nous avons pris beaucoup d'initiatives pour les diminuer et ces prix sont devenus entre-temps des plus compétitifs en Europe, ce qui n'était pas le cas lorsque je suis arrivé à la tête du ministère de l'Économie. Je pense encore au financement des entreprises par le biais de la SNCI [Société nationale de crédit et d'investissement] où nous avons considérablement di-

minué les taux d'intérêt. J'évoquerais encore la recherche et le développement, secteur dans lequel nous avons augmenté nos moyens pour soutenir les entreprises dans leurs projets. Nous avons encore mis en place tous ces incubateurs pour les start-up. Nous avons créé ce système de jeunes entreprises innovantes où on peut donner jusqu'à un million d'euros non remboursables aux jeunes entreprises innovantes qui viennent de se créer. Et je citerais encore tout ce que l'on a fait durant la crise pour épargner la faillite aux entreprises : les aides, le chômage partiel, les préretraites, le tout ayant coûté des centaines de millions d'euros à l'État luxembourgeois pour garder les entreprises compétitives. Le "plan Marshall" que j'ai initié est un programme d'investissements effectués par certaines entreprises publiques pour la période 2013-2017 et il contribue à mettre en place des infrastructures de pointe d'une valeur de 2 milliards d'euros qui doivent renforcer notre compétitivité. Mais j'y reviendrai en détail dans ma réponse à la question parlementaire de Franz Fayot à ce sujet. Je compte observer de près qui va nous renvoyer cette lettre de protestation et j'analyserai ce que l'État a fait pour eux ces dernières années. Je trouve que la démarche de la Fedil est politiquement incorrecte. Nous avons eu une discussion, nous n'avons pas trouvé d'accord, mais il y a une décision du gouvernement et insister sur le sujet relève d'un acharnement qui ne va certes pas améliorer les relations entre le gouvernement et la Fedil.

Vous avez de quoi répondre à la Fedil quant à l'impact de l'indexation sur la compétitivité en vous référant aux études du Statec...

Oui. Déjà, nous aurons moins d'indexation que les cinq années passées! La tranche qui aurait dû être payée en octobre 2014 ne le sera qu'en mars 2015. Avec l'augmentation de la TVA, il se passera quand même 12 mois entre la tranche de mars 2015 et la prochaine, donc pas de désavantage pour les entreprises. Après, selon nos informations en provenance du Statec, cela va prendre encore plus de 12 mois avant le déclenchement d'une nouvelle tranche indiciaire. In fine, les entreprises sont beaucoup mieux loties qu'avant. Cette campagne contre le gouvernement est pour moi incompréhensible et j'aimerais que l'on me montre une seule entreprise que nous n'avons pas aidée en cas de besoin. Je ne cherche absolument pas les remerciements, mais je n'ai aucune compréhension pour ce genre d'initiative.

Les entreprises ont-elles à craindre les décisions que vous pourriez envisager au chapitre de la réforme fiscale?

Nous avons décidé en tant que gouvernement qu'il n'y aurait pas d'augmentation de l'impôt sur les sociétés pendant toute la législa-

«Les prix du logement s'établissent de manière fondamentale à travers l'offre et la demande. C'est tout simple. Mais actuellement, l'État finance la marge des promoteurs», affirme Etienne Schneider.